

ET SI LA POLYGAMIE ÉTAIT IMPOSSIBLE EN ISLAM ?
DE NOURDINE BENNABI

Une preuve ontologique

C'est une pièce de théâtre en cinq actes qui met en scène deux groupes opposés. L'un défend la polygamie, le second la combat. L'auteur a choisi vingt-cinq personnages pour l'interpréter. En fait, ces derniers composent les deux clans. Les uns forts de certains versets du livre saint, tentent de convaincre les autres que cette pratique n'est pas aisée à appliquer en Islam. Ils créent même une association anti-polygamie. Leurs adversaires, eux pour l'analyse, tirent leur fondement du code de la famille en son article 8 chapitre 1, où il est écrit : «Le mariage est permis d'être contracté avec plus d'une épouse dans les limites de la charia». Dans des dialogues clairs, directs et sans ambiguïté, les débats entre théologiens, avocats, hauts fonctionnaires, épouses, haut dignitaire, consultant, consultant se poursuivent jusqu'à l'acte dernier, pour prouver qu'en fin de compte, la lecture d'un verset coranique ou d'un article du code de la famille, relatif à la polygamie peut être interprété au gré de celui qui contracte plus d'un mariage. Le point nodal de l'article ou du verset ce sont les conditions qui permettent à l'époux de convoler en seconde, troisième, ou quatrième noce, ce sont justement ces conditions qui seront le point de départ de la réflexion sur cette pratique, tout en constituant la trame de l'ouvrage. Pour le lecteur, c'est un éclairage que met en relief Nouridine Bennabi, et ce, dès le premier acte de la pièce. Pour ce faire, tout part de l'expression «intention d'équité» tirée du Coran. Lamia et Ahmed, deux avocats, ouvrent le débat sur la question. Ahmed argumente. L'article 8 en question permet à l'homme d'avoir plus d'une épouse dans les limites de la charia, si le motif est justifié, les conditions et l'intention d'équité réunies. En bon technicien du droit, rien n'est laissé au hasard. Pour étayer sa problématique, il décortique le terme intention, il donne la définition qu'il puise du dictionnaire : «L'intention n'est que disposition d'esprit, par laquelle on se propose délibérément un but», «A ce stade de réflexion, commente-t-il, elle n'est encore que façon d'envisager quelque chose. Personne ne peut prouver que l'intention du futur époux est ou n'est pas d'équité. Il me demande quel est ce benêt de mari qui, convolant en justes noces viendrait nous dire que son intention est d'iniquité».



Lamia, comme secouée par ce récit répond à son confrère : «Donc si je te comprends bien, l'article 8 chapitre 1 du code de la famille est inapplicable.

- Pas tout l'article lui répond Ahmed, seulement la notion «intention d'équité» et c'est désormais cette inapplicabilité qui rend possible la polygamie.

- Tu veux dire, la loi ne pouvant pas prouver que l'intention du futur polygame est d'iniquité, ce dernier aura le bénéfice du doute.

- Hélas, c'est là où réside la faille. Le théologien Yousef abonde dans le même sens. Lui, en revanche se base sur le saint coran en se référant à certains versets. Nous en retiendrons deux, qui résumant bien son point de vue sur la notion d'iniquité.

«Vous ne pouvez jamais être équitables entre vos femmes même si vous en êtes soucieux» «ne suivez donc pas les passions afin de ne pas dévier de la justice.» Yünus, consultant, déduit pour sa part que si la polygamie n'est pas interdite, elle n'est pas non plus encouragée mais conditionnée au point d'être impossible qu'elle se fonde sur la justice et que l'homme quel qu'il soit, excepté les prophètes «ne pourra jamais être équitable entre ses femmes et que Dieu n'aime pas les injustes».

Lamia, dans son analyse de contenu, arrive à la conclusion suivante : «Le code de la famille en son fameux article 8 est incompatible avec le texte sacré puisque la loi divine exprime l'impossibilité d'être

polygame». Quant à ceux qui défendent la polygamie comme El Fayçal ce haut dignitaire, il l'explicite comme étant dans «nos us et coutumes. Elle est une pratique depuis toujours. D'ailleurs, c'est cette pérennité et la quantité numérique incommensurable des hommes qui font qu'elle soit fort en honneur, immortelle. Prisée et appréciée de génération en génération, jamais elle ne cessera n'en déplaie aux fossesoyers de tous bords».

Nouridine Bennabi, par cette mise en scène a su transmettre le message en proposant une relecture des textes.

Une révision de la réflexion. Un ouvrage philosophique, sociologique ou théologique ne pouvant faire mieux. L'auteur, par ses dialogues à la fois simples et pertinents a pu expliquer le sens que l'Islam a donné à la polygamie : «Elle existe certes, mais elle est difficile à appliquer».

Nous l'avons écrit tout au début de l'article, la pièce met en scène deux clans antagonistes sur la notion de la polygamie. L'auteur les comportera jusqu'à la fin de la pièce : qui a tort, qui a raison ? qui réussira à convaincre l'autre ? Nous n'en dirons pas davantage. Nous avons ouvert le livre, il nous a tenu en haleine jusqu'à la dernière page. Nouridine Bennabi, en bon pédagogue a su nous accrocher en se basant sur des exemples nets de la vie dans les dialogues, l'amour, l'hypocrisie, la trahison, l'égoïsme ou tout s'enchevêtre. Il apporte au lecteur des explications avec force détail, presque mathématiques. Une analyse logique coulant de source. Il lui propose des débats contradictoires, constructifs en lui laissant toute liberté d'arriver à ses propres conclusions. Un livre qui ne laisse guère le lecteur bête en le refermant.

Une pièce qui mériterait d'être jouée sur les planches.

N. Y.

Nouridine Bennabi est né en 1945 à Béni Bouyou, dans la wilaya de Béjaïa. Licencié en langue française et ancien normalien, il se consacre à l'enseignement. Il a occupé les postes de professeur de langue française, de directeur des études, de proviseur et sous-directeur au ministère de l'Éducation nationale jusqu'en 2006. Retraité, il a publié dans des quotidiens algériens de nombreux articles sur la pédagogie, l'histoire et l'Islam.

UN COLLOQUE NATIONAL LUI EST RÉSERVÉ

Si Mohand U M'hand revisité à Annaba

«Amokrane chou'ra» (Le grand des poètes). Si Mohand U M'hand était à l'honneur en cette fin de semaine à Annaba. En effet, un colloque national lui a été consacré au Palais de la culture Mohamed-Boudiaf de la ville d'Annaba.

Des hommes de culture, des chercheurs, des enseignants universitaires représentant de nombreuses facultés du pays et des officiels ont pris part à cet hommage pour un homme qui a marqué la poésie populaire algérienne de son empreinte.

Un cadre central du ministère de la Culture, institution qui a pris l'initiative d'organiser cette rencontre en collaboration avec la Direction locale de

la culture, a estimé, à l'ouverture de cette manifestation, que le choix de la ville d'Annaba pour abriter ce colloque n'est pas fortuit.

Il révèle, a-t-il souligné, la place privilégiée qu'avait réservée le poète à l'ancienne Bône, particulièrement à l'hospitalité de ses habitants, et qui s'est traduite par plusieurs de ses poèmes dédiés à cette région de l'Algérie sous occupation française durant les dernières décennies du XIX^e siècle.

Le Rebelle, qui sillonnait à l'époque les villes et villages du pays et même des contrées du Maghreb à pied, a été contraint à l'exil ainsi que sa famille par le colonisateur qui a assassiné des milliers

d'Algériens, dont le père de Si M'hand, et détruit des villages entiers de la Kabylie, au même titre que ceux du reste du pays, chassant leurs habitants et s'appropriant leurs biens.

Les poèmes de Si M'hand, stigmatisant l'ordre colonial abject, constituent un haut fait de poésie comme il y a de hauts faits d'armes. Ils décrivent avec force, les représailles, terreur, tortures, liquidations, fusillades, massacres, pendaisons et autres enfumades qu'a eu à endurer son peuple. Ces méfaits, rendant la situation sociale de ses concitoyens intenable, ont été dénoncés par le barde dans des vers spontanés d'une sensibilité remarquable, ayant tra-

versé le temps et qui font aujourd'hui encore le bonheur des puristes du verbe noble.

Ces vers portent la marque de ses souffrances et son errance depuis qu'il était tout jeune. Ils racontent son passé où s'emmêlent les souvenirs d'enfance et la tradition orale. Certains de ses vers sont devenus proverbes populaires utilisés même de nos jours.

A signaler qu'une soirée artistique animée par des chanteurs des genres kabyle, chaoui et chaâbi a clôturé, jeudi soir au théâtre régional Azzedine-Medjoubi d'Annaba ce colloque dont l'organisation doit devenir une tradition, selon le vœu de tous les présents.

Mohamed Ali Khellaf

PRINTEMPS MUSICAL DE L'ANDALOU À MILA

Un rendez-vous de jeunes prodiges

La Maison de la culture de Mila, ainsi que quelques maisons de jeunes des plus importantes communes de la wilaya (Ferdjioa, Chelghoum-Laid, Oued Athmania et Oued Endja), ont vibré trois jours durant (du 25 au 27 du mois courant) au rythme des envolées lyriques de quelques prodiges de la chanson andalouse. Organisée par la direction de la jeunesse et des sports et inaugurée la matinée du mardi 25 par les autorités locales de la wilaya, cette manifestation qui a connu un

franc succès sur le plan animation et organisation a vu la participation de plusieurs troupes venues de plusieurs wilayas de l'Est algérien. Y ont pris part les troupes suivantes : l'association En-Nour de Mila, El Wafa de Constantine, Chabab El Fen de Guelma, la maison de jeunes Ahmed Guarüche de Chelghoum-Laid, Ahbab Sadek Lebjaoui de Béjaïa, maison de jeunes de Ain-Beida, théâtre municipal de Séfif, la ligue des activités culturelles de la wilaya de Annaba, Ahl Kortoba de

Constantine, Saout El Adjal de Ferdjioa, association El Motrabia de Biskra et Adjal El Moussika de Mila.

En parallèle à cette animation, une conférence a été donnée par le professeur Mouloud Bensaid et un hommage a été rendu à quelques maîtres de l'Andalou pour ne citer que «cheikh» Larbi Bel Béjaoui et feu Hacène Bendjedou, et des prix ont été également attribués pour récompenser les troupes participantes.

A. M'haimoud

JOURNÉE MONDIALE
DU THÉÂTRE À SKIKDA

Organisation d'une conférence-débat sur le mouvement théâtral

Édition des actes de la rencontre, publication d'un manuel ou d'un livre relatant le mouvement théâtral à Skikda, création de centres de formation théâtrale, organisation de festivals à travers le territoire de la wilaya et redynamisation des journées théâtrales moribondes de Zitouna et Ramdane-Djamel notamment, redonner de la valeur au théâtre pour enfants en imposant un droit de regard des professionnels sur les pièces jouées au sein des établissements scolaires, restructuration des associations actives dans le domaine à travers un organigramme et un plan d'action appropriés.

Telles sont les importantes recommandations ayant couronné la conférence-débat organisée conjointement par la Direction de la culture et l'Association du festival du théâtre de la ville de Skikda, jeudi, au théâtre municipal de Skikda, portant sur le thème «historique du mouvement théâtral à Skikda» et animée par Rabah Guenoun. Une action intervenant dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du théâtre coïncidant avec le 27 mars dans sa 46^e édition commémorative. Pour rappel, c'est en 1961, à Vienne, qu'a été créée la journée mondiale du théâtre au cours du 9^e congrès mondial de l'Institut international du théâtre sur proposition de Arvi Kivimaa, faite au nom du Centre finlandais. Depuis 1962, chaque année, le 27 mars (date de l'ouverture de la saison 1962 du Théâtre des nations à Paris), la Journée mondiale du théâtre est célébrée.

La salle était archi-vidée, constat coutumier consécutif à chaque démarche culturelle. On dénombre une vingtaine de personnes dont des hommes de théâtre, des acteurs et quelques amoureux du quatrième art. Côté officiel, on signale la présence du directeur de la Direction de la culture et du président de la commission communale chargée des affaires culturelles. Par ailleurs, ni le vice-président communal chargé des affaires culturelles, sportives et sociales ni un représentant de la Direction de l'éducation n'ont daigné faire partie de l'assistance.

L'intervention de Rabah Guenoun a donné lieu à de chauds débats teintés d'égoïsme, de susceptibilité et de souci d'objectivité historique. La rétrospective des faits historiques, à travers notamment l'évolution du mouvement théâtral local, et l'apport des différentes organisations satellites et estudiantines, associations et personnalités de Skikda à la consécration du développement scénique ont été le déclin. Quelques présents ont signalé une subjectivité dans la transmission des faits, un favoritisme flagrant et l'omission de souligner la contribution de Ismaïl Benguiba et de Farid Boukerma dans l'organisation des journées théâtrales de Zitouna et de Ramdane-Djamel. Reproches que l'orateur réfute en déclarant avoir collecté les informations grâce à la contribution et aux témoignages des vivants et des principaux concernés. Justement, un intervenant fera le parallèle entre les écritures historiques et théâtrales, toutes deux basées sur des recueils de témoignages et exemptes de toute démarche scientifique et méthodologique. Un autre relèvera l'absence de la moindre allusion en direction de la critique théâtrale, personifiée par le nom tragique (il s'est jeté du pont de Constantine en 1989) de Zaid Salah dit Rachid, «l'un des plus grands noms de la critique théâtrale dans le Maghreb», selon les dires de Ahmed Boutata, homme de théâtre à Skikda.

Nonobstant la polémique y découlant, la conférence-débat a induit l'impératif de la publication d'un livre historique sur le mouvement théâtral à Skikda, exigeant la contribution de beaucoup d'intervenants.

Chose paradoxale, une ville qui prépare la 16^e édition du Festival de théâtre, reste démunie d'un style théâtral propre et de la preuve écrite de son palmarès.

Parmi les autres préoccupations soulevées, il convient de signaler celles liées à l'absence d'une stratégie nationale en direction de cet art — inutilement, on a déboursé des milliards pour l'organisation de «Alger, capitale de la culture arabe alors que si cet argent a été attribué aux professionnels du domaine culturel, il y aurait eu meilleur rendement», dira un intervenant — l'absence d'une implication sérieuse des hommes de théâtre, la rareté des associations actives dans le secteur et le peu d'intérêt accordé au théâtre pour enfants, «base nécessaire pour forger le spectateur, l'acteur et le dramaturge de demain», pour reprendre Abdelmalek Benkhellaf, président de l'association organisatrice. Dans la foulée, ce dernier proposera l'organisation d'une journée d'étude sur ce thème en présence de psychologues, de représentants des instances culturelles et de la Direction de l'éducation, des artistes peintres et du mouvement associatif. Le directeur de la culture axera, quant à lui, son intervention sur la disponibilité de sa direction et l'intérêt croissant porté par le ministère de tutelle aux activités culturelles, «En témoigne le 1% du budget de l'Etat alloué à la culture. Du jamais vu auparavant», dira-t-il.

La conférence-débat a été suivie, en fin d'après-midi, par la présentation d'Arrêt fixe, pièce de théâtre de M'hamed Ben Guettaf.

Zaid Zohier

Lesoirculture@yahoo.fr